



**Partie 2 ■ Appuyé par :**

J'affirme être membre du Barreau du Québec et j'appuie la candidature de M<sup>e</sup> \_\_\_\_\_  
au poste d'administrateur du Barreau du Québec.

	<b>SIGNATURE</b>	<b>PRÉNOM ET NOM (en lettres moulées)</b>	<b>N° MEMBRE (3 derniers chiffres)</b>	<b>BARREAU DE SECTION</b>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

### Partie 3 ■ Déclaration du candidat

- Je m'engage à respecter les règles de conduite et les règles de communication électorale prévues par le *Règlement sur l'organisation du Barreau du Québec et les élections à son Conseil d'administration*.
- Je confirme avoir pris connaissance des normes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs du Conseil d'administration.

3.1 a fait l'objet, au cours des 5 années précédant la date de l'élection, soit le 10 mai 2019 :

- a) d'une décision disciplinaire rendue au Québec par le conseil de discipline de l'Ordre, par le conseil de discipline d'un autre ordre professionnel ou par le Tribunal des professions en appel d'une décision d'un tel conseil, ou d'une sanction disciplinaire imposée hors Québec pour une infraction qui, si elle avait été commise au Québec, aurait pu faire l'objet d'une sanction disciplinaire;

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction ainsi que la peine imposée. De plus, joignez une copie des décisions.)*

---

---

---

---

- b) d'une décision le déclarant coupable d'une infraction pénale visée à la *Loi sur le Barreau* (chapitre B-1) ou à l'article 188 du *Code des professions* (chapitre C-26);

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction ainsi que la peine imposée. Le cas échéant, indiquez si on vous a octroyé une réhabilitation ou un pardon à l'égard de cette déclaration de culpabilité. De plus, joignez une copie des jugements.)*

---

---

---

---

- c) d'une décision d'un tribunal canadien le déclarant coupable d'une infraction criminelle impliquant un acte de collusion, de corruption, de malversation, d'abus de confiance, de fraude, de trafic d'influence ou des gestes ou des propos abusifs à caractère sexuel;

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction ainsi que la peine imposée. Le cas échéant, indiquez si on vous a octroyé une réhabilitation ou un pardon à l'égard de cette déclaration de culpabilité. De plus, joignez une copie des jugements.)*

---

---

---

---

d) d'une décision d'un tribunal étranger le déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu mener à une décision d'un tribunal canadien visée au sous-paragraphe c;

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction ainsi que la peine imposée. Le cas échéant, indiquez si on vous a octroyé une réhabilitation ou un pardon à l'égard de cette déclaration de culpabilité. De plus, joignez une copie des jugements.)*

---

---

---

---

e) d'une révocation de son mandat d'administrateur en lien avec les normes d'éthique et de déontologie déterminées en vertu de l'article 12.0.1 du *Code des professions*;

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction commis. De plus, joignez une copie de la décision.)*

---

---

---

---

f) d'une révocation de son mandat d'administrateur au sein d'un conseil d'administration d'un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) en lien avec les normes d'éthique et de déontologie applicables;

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction. De plus, joignez une copie de la décision.)*

---

---

---

---

3.2 fait l'objet, en raison de sa quérulence, d'une interdiction visée à l'article 55 du *Code de procédure civile* (chapitre C-25.01).

oui  non

*(Si oui, expliquez et indiquez l'acte ou l'infraction. De plus, joignez une copie du jugement.)*

---

---

---

---

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature

## Partie 4 ■ Présentation du candidat

Chaque candidat doit fournir :

- une photographie récente (la photographie doit respecter les normes suivantes : format JPEG de 300 DPI minimum).
- une déclaration de candidature d'une longueur maximale de 2 400 mots dans laquelle il énonce et présente les objectifs qu'il souhaite poursuivre au sein du Conseil d'administration eu égard à la mission de protection du public de l'Ordre. Il présente également sa formation générale et complémentaire ainsi que son expérience en lien avec la fonction d'administrateur.

**IMPORTANT :** Ces renseignements constituent les seuls messages de communication électorale qu'un candidat peut transmettre aux membres du Barreau du Québec.